

"In its report to the House dated May 29, 1969, this committee urged the convocation of regional conferences including representatives of federal and provincial departments directly concerned, organized labour, industries located in the general areas of Indian and Eskimo unemployment, and of representatives of the Indian and Eskimo people, to permit, among other things, the exchange and sharing of information concerning successful employment programs involving Indian and Eskimo people and northern employers. The committee is very disappointed that the government failed to act upon this recommendation and notes as the committee predicted in 1969 that the unemployment problem among Canada's Indian and Eskimo peoples has, if anything, grown worse. Industrial attitudes, although improving, are improving too slowly. Since the government appears unwilling to act to convoke such regional conferences, the committee now suggests that the task of organizing and convening such regional conferences should be handed over to the appropriate regional Indian organizations and that the Government of Canada, through either the Department of Indian Affairs and Northern Development or the Department of Manpower, provide the necessary funding.

The committee is convinced that much greater use should be made by the Department of Indian Affairs and Northern Development in particular, and other government departments as well, of the willingness of provincial regional, and national Indian organizations, to collaborate with government in evolving vocational programs and employment programs attuned to the needs and skills of our Indian people and to the needs of industries located in the regions where our Indian people live and are available for work.

Vocational programs for Indian youth must not only be integrated with local industrial needs but should include on-job training as a major part of any vocational training course. In addition to the obvious benefits of improved practical training and increased employment opportunities which would flow from such an approach there would also be a useful pressure on vocational school programs to develop the types of training and course needed by industry."

Le Comité invite également le gouvernement à appliquer avec plus de fermeté les clauses du Programme d'assistance aux mines du Nord, en ce qui concerne l'embauchage des habitants du nord du pays.»

et à la recommandation présentée le 22 juin 1971:

«Dans son rapport à la Chambre du 29 mai 1969, le Comité a insisté pour que l'on convoque des assemblées régionales comprenant les représentants: des ministères fédéraux et provinciaux directement concernés, des syndicats et des industries implantées dans les fiefs indiens et esquimaux du chômage, afin de favoriser, entre autres choses, un échange de renseignements et une coopération à propos des programmes d'emploi pour les Indiens et les Esquimaux par des employeurs du Nord Canadien, et que cela soit couronné de succès. Le Comité ne peut que regretter que le gouvernement n'ait pas tenu compte de cette recommandation et remarque, comme il l'avait prédit en 1969, que le problème du chômage chez les Indiens et les Esquimaux du Canada s'est, pour le moins, aggravé. Puisque le gouvernement ne semble pas vouloir prendre la décision de convoquer ces assemblées régionales, le Comité suggère que la tâche d'organiser et de convoquer ces assemblées incombe aux organismes indiens régionaux concernés, et que le gouvernement, par l'intermédiaire soit du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, soit du ministère de la Main-d'Oeuvre, fournisse les fonds nécessaires.

Le Comité est convaincu que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien surtout, ainsi que d'autres ministères fédéraux, mettra beaucoup mieux à profit la volonté des organismes indiens, nationaux, provinciaux ou régionaux, de collaborer avec le gouvernement à l'élaboration de programmes de formation professionnelle et de programmes d'emploi adaptés aux besoins et aux aptitudes de la population indienne ainsi qu'aux besoins des industries situées dans les régions où habitent et travaillent les Indiens.

Les programmes de formation professionnelle à l'intention des jeunes Indiens doivent non seulement tenir compte des besoins de l'industrie locale mais aussi inclure la formation sur le tas comme partie très importante de tout cours de formation professionnelle. Outre les avantages évidents comme une amélioration de la formation pratique et un accroissement des possibilités d'emploi, qui découleraient de cette méthode d'approche, les écoles de formation professionnelle seraient obligées de mettre sur pied les programmes et les cours qui répondent aux besoins de l'industrie.»